



HAL
open science

Patrimoine rural vernaculaire et société en France

Brigitte Sabattini

► **To cite this version:**

Brigitte Sabattini. Patrimoine rural vernaculaire et société en France. Futuropa, 2008, L'habitat rural vernaculaire, 1, pp.10-11. halshs-01908925

HAL Id: halshs-01908925

<https://shs.hal.science/halshs-01908925>

Submitted on 30 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



CONSEIL DE L'EUROPE

Futuropa

pour une nouvelle vision du paysage et du territoire

Revue du Conseil de l'Europe

n° 1 / 2008 – Français

Paysage

Territoire

Nature

Culture

Patrimoine

Être humain

Société

Développement durable

Éthique

Esthétique

Habitant

Regard

Inspiration

Genius loci

*L'habitat rural vernaculaire,
un patrimoine
dans notre paysage*



Patrimoine rural vernaculaire et société en France

Porte en bois

Parler d'habitat rural vernaculaire est en quelque sorte un paradoxe dans la mesure où les impératifs économiques ont conduit à la disparition de ce qui était sa principale caractéristique : être une architecture de modèle qui, comme le note Marie Pascale Mallé, conservatrice de l'Inventaire du patrimoine culturel, se reproduit « *non par transmission écrite mais par imitation, contagion de modèles architecturaux dont la diffusion peut être définie très précisément* »¹. Les modes comme les matériaux utilisés se sont largement uniformisés sur le territoire français et les savoir-faire propres à la construction traditionnelle qui se transmettaient de manière informelle ont le plus souvent laissé place à des techniques de type industrielles dont le moindre coût a assuré le succès et qui sont les seules largement enseignées aux ouvriers du bâtiment. En matière d'habitat, la diversité culturelle française repose désormais plus sur une politique de conservation du bâti ancien que sur le maintien des traditions architecturales locales et ce constat est tout aussi valable en milieu dit rural qu'en milieu urbain.

Largement ancré dans le local, ce type d'architecture a pu d'autant moins résister que les communautés dépositaires de ces savoir-faire ont subi des transformations imposées de l'extérieur qui ont abouti à une complète recomposition de l'espace français : la dichotomie commune urbaine/comune rurale ne reflète plus la réalité d'une occupation humaine où lieux de production et lieux de consommation sont souvent dissociés et où de plus en plus de personnes ne travaillent plus dans leur communes de résidence. L'espace rural ne se définit ainsi plus en fonction de la densité du bâti ou de la prédominance de l'activité agricole, mais par un paysage. En ce sens, le territoire français dont la plus grande partie reste marquée par les activités agricoles et forestières jusque dans les zones dites périurbaines (55,4 % de leur superficie sont de la, surface agricole utile, SAU ; 35 % des exploitations agricoles de France métropolitaine) conserve une physionomie rurale malgré un taux d'urbanisation élevé (75,5 % de la population métropolitaine vit dans des unités urbaines, 82 % dans l'espace à dominante urbaine défini par le zonage par aire urbaine, ZAU)². D'un point de vue sociologique, le caractère rural des espaces périurbains est d'autant plus accentué que les modes de vie urbains et ruraux sont très proches : le poids du paysage

devient donc déterminant dans la différenciation spatiale. La densité de peuplement relativement faible et le moindre degré d'artificialisation des sols – et non l'activité économique principale – voilà ce qui définit le rural par opposition à l'urbain. Il est intéressant de noter que nombre d'habitants des zones périurbaines se définissent ainsi comme vivant à la campagne et depuis le début des années soixante-dix, on assiste à un renversement de tendance démographique dû à un solde migratoire positif qui s'accélère depuis le dernier recensement : de 1999 à 2004, plus de deux millions de Français ont quitté la ville pour s'installer dans des communes de moins de 2000 habitants. 2,4 millions d'autres néo-ruraux sont attendus d'ici à 2008. Le coût du foncier urbain n'est qu'en partie à l'origine de ce phénomène de société. Il s'explique essentiellement par la recherche d'un meilleur cadre de vie, moins stressant, moins cher et moins pollué, en même temps qu'un épanouissement dans les sphères personnelle, familiale et professionnelle. La ville étant devenue synonyme de mal-être, le bonheur est désormais dans le pré. Aux yeux des néo-ruraux, l'habitat et la morphologie agraire du territoire qui ont constitué pendant des siècles le squelette du paysage rural français ne sont qu'un des éléments du cadre de vie. Ils font partie d'un paysage pittoresque qu'ils entendent conserver tel qu'ils se le représentent. Comme le disaient Bertrand Hervieu et Jean Viard : « *c'est aux agriculteurs eux-mêmes d'entrer dans le paysage pour rester paysans* »³. Cette population émigrée qui se superpose à une couche antérieure rurale de moins en moins cohérente obéit en outre à une logique sociétale urbaine qui n'est pas sans poser des problèmes d'intégration. 63 % des maires interrogés redoutent des demandes excessives en matière d'équipements et de services.

L'espace rural apparaît dès lors comme une source de tensions et de conflits entre ruraux et néo-ruraux en raison de son caractère multifonctionnel. Il sert de support à trois types de fonctions qui induisent des usages concurrents : une fonction économique ou de production, une fonction résidentielle et récréative (campagne comme cadre de vie qu'il s'agisse d'un habitat permanent ou temporaire) et une fonction de conservation (protection de la biodiversité, du patrimoine naturel, culturel et paysager). La diversification des fonctions du milieu

rural entraîne ainsi une recomposition du paysage où le désir de conserver les formes héritées du passé va de pair avec la volonté d'adoption d'un mode de vie urbain, symbole de modernité.

Dans cette recomposition, l'habitat vernaculaire ne trouve pas toujours sa place. Une partie du parc ancien a certes pu être rénové ou réhabilité, mais l'arrivée de nouveaux habitants a souvent eu comme conséquence l'extension en périphérie des agglomérations préexistantes de zones pavillonnaires correspondant mieux aux moyens et aux aspirations en matière de logements des nouveaux arrivants comme des anciens habitants. A Riez, commune des Alpes de haute Provence, l'enquête annuelle de recensement 2005 compte 37 ménages de plus qu'en 1999, pour 56 logements supplémentaires. 33 résidences principales ont été achevées depuis cette date et 14,7 % de la population recensée en 1999 a changé de logement entre ces deux dates. La vétusté du parc immobilier du centre historique et le moindre coût d'une construction neuve par rapport à une opération de rénovation n'expliquent qu'en partie un phénomène lié au désir de posséder un jardin tout autant qu'à celui de jouir de tout le confort moderne. Si on s'attache à l'habitat hors agglomération, on note la même évolution. Une partie des agriculteurs ont préféré s'installer dans le village. De nombreuses fermes ne sont ainsi plus le centre d'une exploitation agricole. Quelques-unes demeurent occupées par des exploitants agricoles à la retraite ou sont transformées en résidences secondaires, voire en gîtes ruraux, mais certaines restent inoccupées pour ne pas dire abandonnées. Les habitants comme les élus sont plus sensibles au devenir du village qu'à celui des écarts et c'est donc ce type d'habitat vernaculaire qui subit le contrecoup des transformations socio-économiques récentes. Frappés d'obsolescence et ne répondant plus aux normes européennes, les bâtiments utilitaires anciens trouvent difficilement une nouvelle affectation, tandis que des structures modernes (hangars pour les machines, étables) doivent être édifiées.

Magnifié comme « *exemple de la diversité architecturale et des influences diverses qui l'ont façonné* », le patrimoine rural vernaculaire n'est désormais plus qu'un « *témoin vivant de notre architecture, du travail des artisans et des savoir-faire qui l'ont constitué* », mais pour combien de temps ?

Un récent rapport du Conseil économique et social⁴ permet de dresser un état des lieux du bâti lié plus spécifiquement aux activités agricoles. Sur 11 millions de bâtiments à usage agricole identifiés en 1966, on estime ainsi aujourd'hui à 6 millions le nombre de bâtiments qui restent. La moitié appartiendrait à des agriculteurs, l'autre moitié ayant été acquise par des particuliers. Sur ceux appartenant aux agriculteurs, 1,5 million ont conservé l'usage qu'ils avaient en 1966 ; en effet, la plupart des maisons sont encore habitées par l'exploitant. Les autres, 1,5 million, ont changé d'usage ; ils sont vacants ou tombent peu à peu en ruine. Parmi ceux qui ont été repris par des particuliers, 1,5 million auraient été reconvertis en résidences secondaires ou principales, en commerces ou autres, l'autre moitié serait en attente d'usage ou de reconversion. Dans ce constat d'ensemble, il n'est pas tenu compte des fortes disparités régionales. Dans les zones péri-urbaines qui sont en fait les plus touchées par le nouveau dynamisme démographique, la réutilisation fréquente pose des problèmes de coût et de respect du bâti ancien ainsi que d'équilibre entre les besoins liés à la production et les exigences en matière de cadre de vie des nouveaux arrivants. Ailleurs, la nouvelle donne engendre un surcoût du foncier dont pâtissent essentiellement les jeunes agriculteurs qui se retrouvent en concurrence avec des acheteurs de résidences principales ou secondaires étrangers ou français. Enfin, une partie du territoire français, le « rural profond » demeure à l'écart du mouvement : dans cette zone, la plus affectée par la déprise agricole et le vieillissement de la population, le bâti vernaculaire tombe en déshérence. Peut-on encore employer le terme de patrimoine pour un bien dont la transmission n'est pas assurée puisque aucun héritier ne se présente ?

Si le bâti vernaculaire « contribue par des caractéristiques propres à chaque région, à la richesse et à la diversité architecturale de la France, à son charme et à son attractivité touristique », force est cependant de constater que ces prérogatives ne lui assurent pas pour autant une garantie de pérennité. Plus qu'un problème d'adaptabilité, sa réutilisation se heurte à deux obstacles majeurs. Le premier, le coût de son aménagement, est d'ordre économique et technique. Le second obstacle est d'ordre culturel. Les communautés profondément ancrées dans des territoires

locaux qui ont créé le bâti rural vernaculaire français se sont disloquées quand elles n'ont pas disparues. La « nouvelle ruralité » où le local est désormais intégré au global est encore en gestation. C'est de sa capacité à trouver un nouvel équilibre entre respect du legs du passé et adaptation que dépend l'avenir du patrimoine rural vernaculaire. Par habitude ou par aspiration, les habitants des campagnes françaises partagent déjà une conception commune, celle d'un mode de vie rythmé par le temps cyclique de la nature. Ils leur restent à édifier avec le temps une perception commune de leur environnement spatial. Dans la recomposition en cours des territoires ruraux, un des principaux enjeux est moins la cohabitation de différents groupes sociaux aux intérêts parfois antagonistes que l'émergence d'un vouloir vivre ensemble un espace dans toutes ses dimensions, y compris productives. De simple décor en patchwork dont les morceaux disparates s'assemblent par couture, le paysage rural redeviendra alors ce tissu dont la trame et la chaîne s'entremêlent savamment ou cette mosaïque dont les tesselles bien ajustées se fondent harmonieusement dans le dessin d'ensemble. Seulement ainsi, les fragments d'espace que constitue le patrimoine bâti trouveront leur place et redeviendront vernaculaires parce que faits siens par une

communauté soucieuse non seulement de le préserver et de le transmettre, mais capable d'y puiser une source d'inspiration pour de nouvelles créations.

Brigitte Sabattini

Centre Camille Jullian d'Archéologie méditerranéenne et africaine
Université de Provence, Maison méditerranéenne des Sciences de l'homme
Rue du château de l'horloge, 5
Aix-en-Provence, France
bsabattini@aol.com

¹ Malle, Marie-Pascale, 1983. « L'inventaire de l'architecture rurale dans les Hautes-Alpes », *Le monde alpin et rhodanien*, n° 4, p. 10.

² Un rapport de l'INSEE (La structuration de l'espace rural : une approche par les bassins de vie. Rapport de l'INSEE (avec la participation de IFEN, INRA, SCEES) pour la DATAR, juillet 2003) propose de prendre en compte un référentiel rural restreint comprenant les bassins de vie dont le pôle est une commune ou une unité urbaine de moins de 30 000 habitants en 1999 et un bassin rural élargi qui y ajoute la périphérie des 171 autres bassins de vie dont le pôle est une unité urbaine comptant plus de 30 000 habitants. Aux 429 000 km² (79 % du territoire) du référentiel rural restreint s'ajoute ainsi 82 000 km² du référentiel complémentaire soit 94 % du territoire français regroupant 25 765 000 habitants (44 % de la population 1999).

³ Hervieu Bertrand et Viard Jean, La campagne et l'archipel paysan, dans Chevallier Denis (dir.), *Vives campagnes. Le patrimoine rural, projet de société*, Editions Autrement, Paris, 2000, p.76.

⁴ *Un atout pour le monde rural : la valorisation du bâti agricole*. Rapport présenté par Michel de Beaumesnil, 2006.



Magali Pons

Maison en Lozère, France